

A. ÉTIQUETAGE

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR ET LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE

Flacon en verre de 250 ml avec bouchon en caoutchouc
Flacon en verre de 100 ml avec bouchon en caoutchouc
Flacon en verre de 50 ml avec bouchon en caoutchouc
Flacon en verre de 25 ml avec bouchon en caoutchouc

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Tilmovet 300 mg/ml solution injectable

2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES

Tilmicosine 300 mg/ml

3. TAILLE DE L'EMBALLAGE

250 ml
100 ml
50 ml
25 ml

4. ESPÈCES CIBLES

Bovins et ovins.

5. INDICATIONS**6. VOIES D'ADMINISTRATION**

PAR VOIE SOUS-CUTANÉE UNIQUEMENT.

Lire la notice avant utilisation.

Mises en garde concernant la sécurité de l'utilisateur :

L'INJECTION DE TILMICOSINE PEUT S'AVÉRER FATALE CHEZ L'HOMME – AGIR AVEC UNE EXTRÊME PRÉCAUTION AFIN D'ÉVITER TOUTE AUTO-INJECTION ACCIDENTELLE ET SUIVRE PRÉCISÉMENT LES INSTRUCTIONS D'ADMINISTRATION ET LES CONSEILS CI-DESSOUS.

- Ce médicament vétérinaire doit être administré uniquement par un vétérinaire.
- Ne jamais transporter de seringue remplie de médicament vétérinaire avec l'aiguille fixée. L'aiguille doit être fixée sur la seringue uniquement lors du remplissage de celle-ci ou lors de l'injection. En toute autre circonstance, la seringue et l'aiguille doivent être conservées séparément.
- Ne pas utiliser de dispositif d'injection automatique.
- S'assurer que les animaux sont correctement immobilisés, y compris ceux se trouvant à proximité.
- Ne pas travailler seul lorsque médicament vétérinaire est utilisé.
- En cas d'auto-injection accidentelle, DEMANDEZ IMMÉDIATEMENT CONSEIL A UN MEDECIN et montrez-lui la notice ou l'étiquette. Appliquer une compresse froide (pas de glace) sur le site d'injection.

NOTE À L'ATTENTION DU MÉDECIN : veuillez consulter la notice pour plus de détails.

7. TEMPS D'ATTENTE**Temps d'attente****Bovins**

Viande et abats : 70 jours.

Lait : 36 jours.

Si le médicament vétérinaire est administré aux vaches pendant la période de tarissement ou aux génisses laitières gestantes, le lait ne doit pas être utilisé pour la consommation humaine jusqu'à 36 jours après le vêlage.

Ovins

Viande et abats : 42 jours.

Lait : 18 jours.

Si le médicament vétérinaire est administré aux brebis pendant la période de tarissement ou aux brebis gestantes, le lait ne doit pas être utilisé pour la consommation humaine jusqu'à 18 jours après l'agnelage.

8. DATE DE PÉREMOPTION

Exp. {mm/aaaa}

Après ouverture, à utiliser dans les 28 jours.

Après ouverture, à utiliser avant...

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Conserver le flacon dans l'emballage extérieur de façon à le protéger de la lumière.

10. LA MENTION « LIRE LA NOTICE AVANT UTILISATION »

Lire la notice avant utilisation.

11. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT »

À usage vétérinaire uniquement.

12. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

13. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Huvepharma NV

14. NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V553511 (Verre type I)

BE-V553520 (Verre type II)

15. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}